Espaces Naturels du Limousin
Conservatoire Régional

Numéro 1
Septembre 2008

Bulletin d'information du Réseau d'Assistance Technique des Zones Humides

Ce bulletin est le premier d'une longue série, nous l'espérons...

Il a pour objectif d'informer sur l'actualité du Réseau Zones Humides. Il s'adresse en priorité aux gestionnaires de zones humides qui s'impliquent dans leur conservation par leur adhésion au Réseau Zones Humides. C'est pourquoi cette lettre de liaison doit être un organe fonctionnel de communication entre les adhérents. Le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin, animateur du Réseau, est à votre écoute pour en améliorer son contenu et donc son intérêt. Le prochain bulletin offrira une large place à la valorisation de l'implication d'un ou deux adhérents. N'hésitez surtout pas à nous contacter si vous souhaitez faire partager votre expérience.

A propos, c'est quoi une zone humide ?

Les zones humides sont des étendues de terre saturées d'eau ou inondées pendant une période suffisamment longue pour que le sol et la végétation en soient modifiés et que la vie aquatique soit favorisée. Espaces de transition, situés à l'interface entre les milieux terrestre et aquatique, il n'est pas toujours évident de bien appréhender leurs limites sur le terrain et les caractériser.

Qu'elles soient prairie humide, tourbière ou marécage boisé, les zones humides sont des composantes essentielles des bassins versants dont le rôle est primordial pour la ressource en eau. Elles représentent des éléments structurants de nos paysages et un refuge irremplaçable pour de nombreuses espèces telles que les oiseaux, les mammifères, les reptiles, les amphibiens, les insectes et les poissons...
Leur diversité est étonnante et varie en fonction de leur position dans le bassin versant, de leur alimentation en eau, de la nature de la roche, de leur gestion....

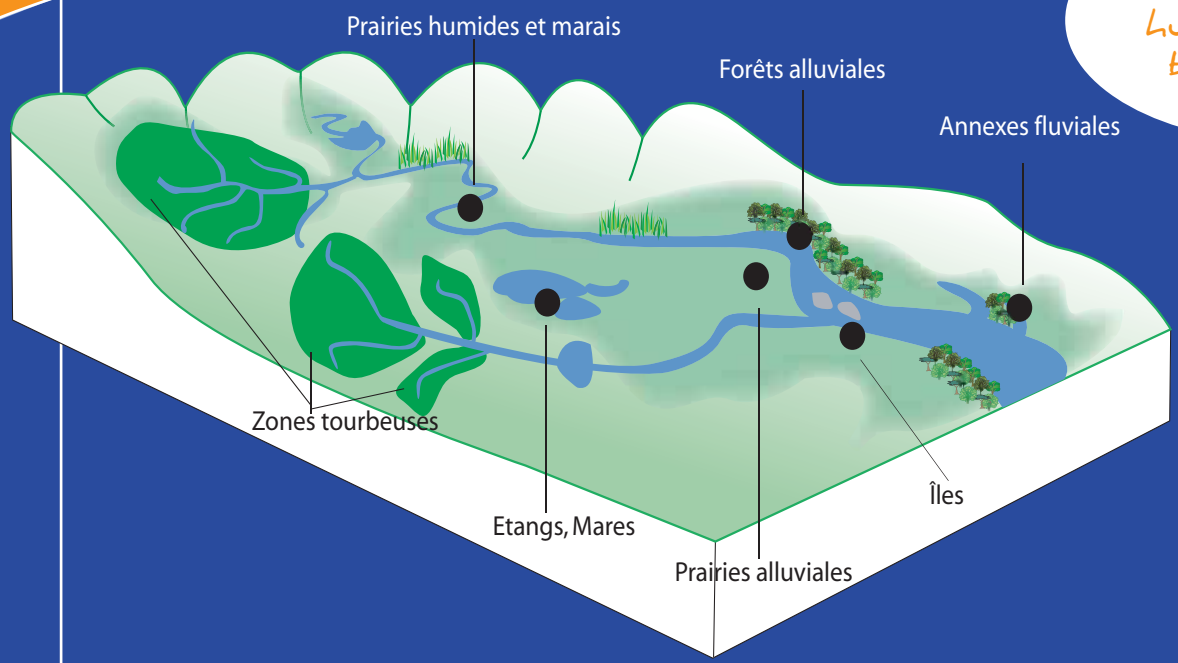

Voici un schéma des types de zones humides dans un bassin versant.

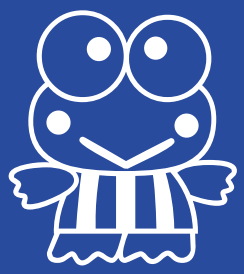

ACTUALITES

Quelques résultats du réseau

Lancée en 2005-2006 sur le territoire amont de la Corrèze et de la Vézère, la cellule d'assistance technique à la gestion des zones humides porte ses fruits. Cette mission, financée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil Régional et animée par le CREN Limousin, a pour objectif une meilleure gestion des zones humides et de leur bassin versant.

Une nouvelle convention cadre pluriannuelle a été signée entre l'Agence de l'eau Adour Garonne et le CREN Limousin afin de poursuivre cette action. De nouveaux objectifs ont été fixés : doubler les surfaces conventionnées et étendre l'action sur d'autres territoires de la Corrèze d'ici la fin 2008.

A la fin de l'année 2007, le réseau comptait 10 adhérents : 8 agriculteurs, 1 particulier et 1 commune. Vous êtes aujourd'hui plus de 15.

Dernière nouvelle
Un nouvel adhérent a choisi de rejoindre le réseau. Il est éleveur sur la commune de Lestards. Les surfaces conventionnées s'élèvent désormais à 400 ha dont 150 ha de zones humides.

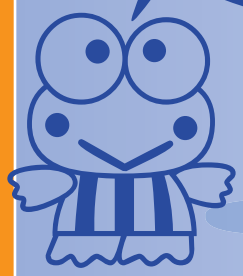

Nouveaux territoires

Pour l'année 2008, le CREN, animateur de la cellule d'assistance technique, devrait étendre son action sur deux nouveaux territoires : Corrèze et Dordogne / Cère et Dordogne. Pour cela, deux stagiaires – l'un au profil agronomique, l'autre au profil plus naturaliste – ont rejoint le CREN. Ils contribuent aux diagnostics de territoire de ces deux nouveaux secteurs d'assistance technique. Le volet agricole de ce travail sera réalisé en étroite collaboration avec la Chambre d'agriculture de la Corrèze afin d'étudier les meilleures façons de faire émerger les dynamiques favorables à une bonne gestion des zones humides auprès des éleveurs.

Territoire d'intervention de la cellule d'assistance technique à la gestion des zones humides
CREN Limousin - 2008

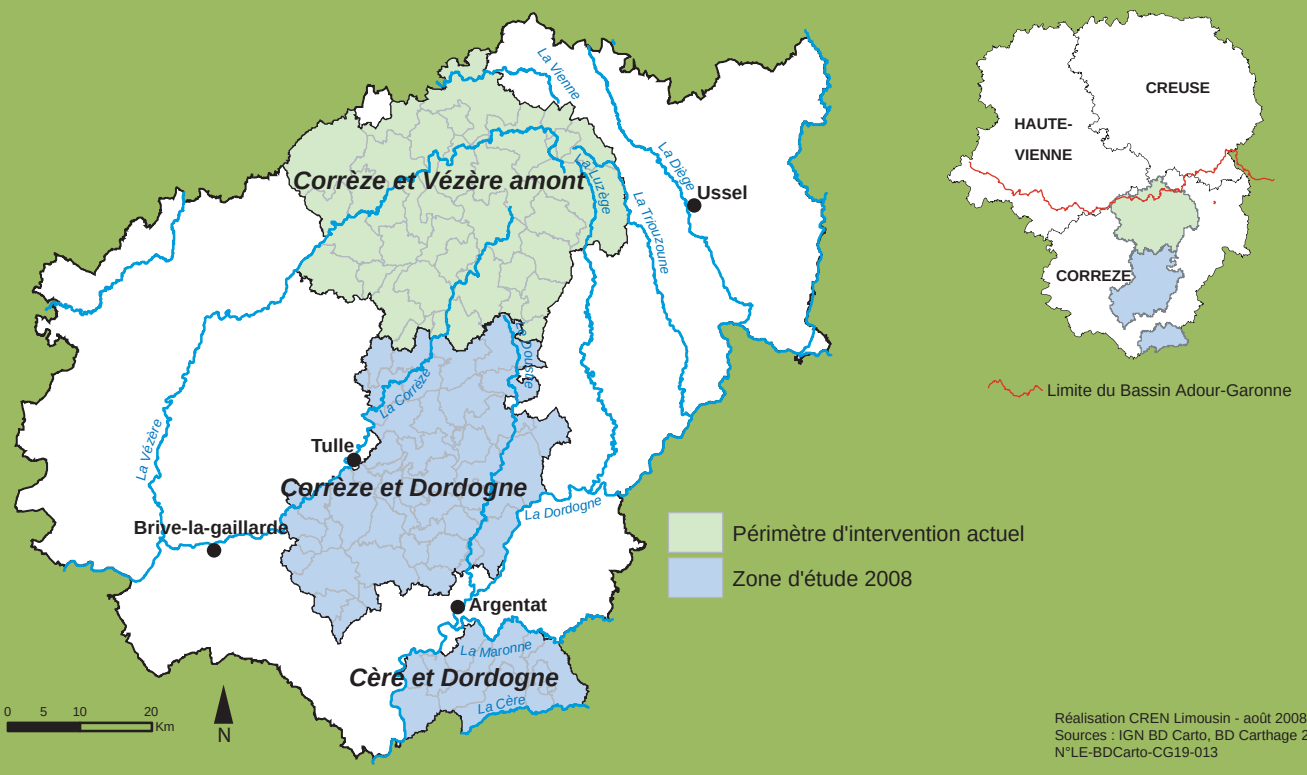

Un peu de technique

Comment bien remplir son cahier de pâturage ?

Les tourbières et les prairies humides font l'objet de diverses pratiques agricoles dont le pâturage est certainement celle la plus développée. Cependant, s'il est aisé de noter dans un registre les travaux mécaniques effectués sur une parcelle comme le passage d'un pyrobroyeur à une date donnée, il n'est pas toujours évident de bien retranscrire les activités pastorales.

Pourquoi remplir un cahier de pâturage ?

1 Pour étudier le lien entre une éventuelle modification de la nature d'une zone humide et l'évolution des pratiques pastorales.

Par exemple, il est parfois possible de comprendre l'envahissement par le jonc diffus d'une parcelle en analysant les changements dans la manière de faire pâturer le site : hausse de la pression instantanée par une augmentation de la taille du lot de bêtes, prolongement de la durée de pâturage ou encore un pâturage précoce une année passée...

2 Pour acquérir des références techniques sur la gestion des zones humides et les diffuser.

Les visites annuelles effectuées chez les éleveurs du Réseau permettent de récupérer des données qui peuvent être synthétisées et valorisées auprès de l'ensemble du Réseau et dans toute la région.

3 Pour améliorer l'intégration des zones humides dans le système d'exploitation.

A l'échelle de l'exploitation, noter précisément ce qui est fait sur les zones humides et les prairies connexes permet de se rendre compte si des améliorations du système de production sont possibles d'un point de vue économique et écologique.

Comment ?

- Cartographier les parcs de pâturage et les codifier en leur donnant un numéro par exemple.
- A chaque période de pâturage, remplir les informations sur un carnet : taille du lot (nombre et type de bêtes), date d'entrée, date de sortie, autres travaux éventuels etc.

Lors des visites annuelles, ces données pourront ainsi être transmises facilement à l'animateur du Réseau qui établira une synthèse annuelle à l'échelle de l'adhérent et du Réseau.

N'hésitez pas à nous demander une photocopie des vues aériennes des îlots exploités !!

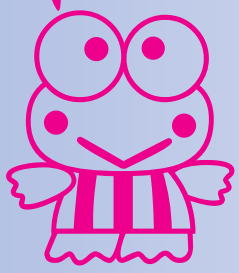

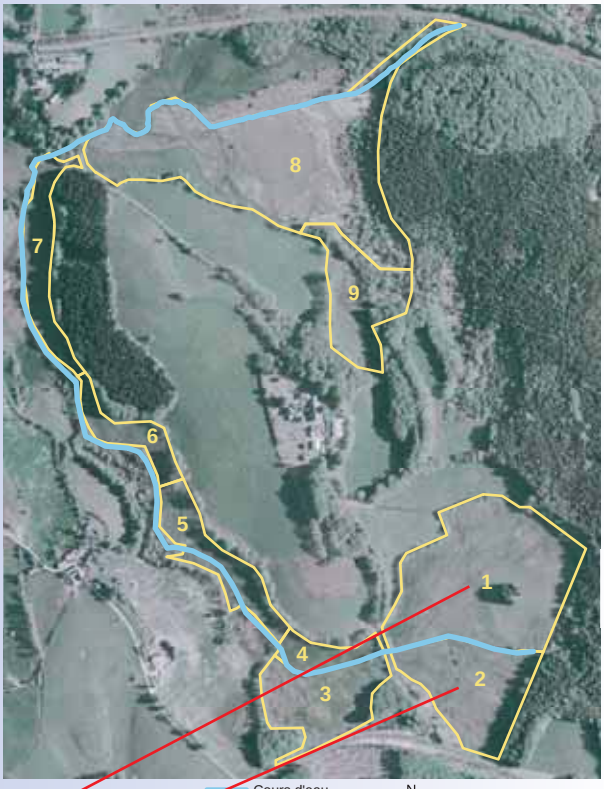

N° îlot	Période	Type	Nombre
1	15 mai – 15 juin	vaches allaitantes	15
2	1er juin – 8 juin	génisses	10

Des nouvelles de nos voisins...

Que se passe-t-il chez nos voisins ?

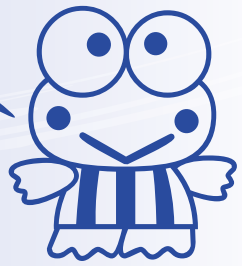

EN 2007, quatre autres cellules d'assistance technique aux gestionnaires de zones humides ont conventionné avec l'Agence Adour-Garonne :

- L'ADASEA du Gers sur le territoire des étangs de l'Armagnac et les mares de l'Astarac,
- le Conservatoire des sites Lozériens sur l'Aubrac et la Margeride,
- la SCIC RHIZOBIOME qui intervient sur les tourbières des monts de Lacaune et les zones humides du département du Tarn,
- l'Association des Naturalistes de l'Ariège (ANA) qui travaille sur les mares du Couserans.

Deux nouvelles cellules devraient voir le jour trés prochainement:

- l'Association Nature Midi-Pyrénées sur les zones humides du corridor Garonnais en Midi-Pyrénées,
- l'ATASEA (ADASEA du Tarn) sur les prairies humides des fonds de vallées de l'Oulas et du Dadou.

Enfin, les deux cellules portées par les CREN Auvergne et Aquitaine sont en train de redéfinir leurs objectifs et programmes de travail pour une finalisation attendue en 2008.

Ces dispositifs allient d'une part, des missions d'animation territoriale et des conseils de terrain et d'autre part, des démarches individuelles d'adhésion à un réseau de gestionnaires basées sur le volontariat. Ils continuent de susciter un grand intérêt sur le bassin : les structures porteuses des cellules se diversifient ainsi que les types de zones humides ciblés.

Le Pôle-Relais tourbières

La Fédération Nationale des Conservatoires d'Espaces Naturels a été retenue pour mettre en place, animer et coordonner un pôle de compétences sur la connaissance, la gestion durable et l'évalutation des tourbières et marais tourbeux sur le territoire français. Ce pôle s'est inscrit dans le cadre du plan national en faveur des zones humides adopté en 1995 pour lutter contre leur forte régression.

Pôle-relais tourbières
32 grande rue
25000 Besançon
03 81 81 78 64
contact@pole-tourbieres.org
www.pole-tourbieres.org

Pôle-Relais Tourbières

Les Conservatoires d'Espaces Naturels

Avec la participation financière de :

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Région LIMOUSIN

Imprimé par le CREN Limousin - 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence - Tél : 05 55 03 29 07
mail : info@conservatoirelimousin.com - site : www.conservatoirelimousin.com
En 300 exemplaires sur du papier recyclé.
Bulletin destiné aux adhérents du réseau d'assistance technique.